

GUIDE DE L'ETUDIANT - DEFLE

Résumé

Vous trouverez dans ce guide les informations relatives à votre scolarité au DEFLE : comment s'inscrire, l'organisation des enseignements, le calendrier universitaire, les examens etc.

SOMMAIRE

- ◆ CVEC: avant toute inscription administrative: page 2
- ◆ Je m'inscris pour la première fois au DEFLE: pages 4-5
- ◆ Je me réinscris au DEFLE: page 6
- ◆ Le calendrier universitaire: page 7
- ◆ Les emplois du temps: page 8
- ◆ Les examens: page 9
- ◆ Se connecter à l'ENT: page 10
- ◆ Santé et social – Vie pratique : pages 11-12
- ◆ Contacter vos enseignants: page 13
- ◆ Contacter l'administration: page 14

S'ACQUITTER DE LA CVEC

- Vous devez vous connecter sur le site national afin d'obtenir une attestation d'acquittement de la [CVEC](#) (Contribution de Vie Etudiante et de Campus).
- Cette démarche est **obligatoire** pour **tous** les étudiants qui s'inscrivent : exonérés, réinscrits, primo-arrivants.
- Elle doit être effectuée **AVANT le jour de votre inscription administrative**. La CVEC est due chaque année.

➤ Une démarche obligatoire pour tous

- Si vous êtes assujetti·e : vous devez payer la CVEC. Son montant s'élève à 92€ pour 2021/2022
 - Si vous êtes exonéré·e (voir quels étudiant sont exonérés plus bas) : vous n'avez rien à payer
- ➔ Dans tous les cas, vous devrez fournir cette attestation lors de votre inscription administrative.

➤ Où dois-je effectuer cette démarche ?

Sur cvec.etudiant.gouv.fr

➤ Quels modes de paiement si je suis assujetti·e ?

- Sur cvec.etudiant.gouv.fr par carte bancaire
- A un guichet de La Poste avec le dispositif "eficash" (Coût: 5 euros). Attention le **délai de transmission de l'attestation est de 48 heures ouvrées**.

➤ Quels étudiants sont exonérés ?

- Les étudiants réfugiés
- Les étudiants bénéficiaires de la protection subsidiaire
- Les étudiants enregistrés en qualité de demandeurs d'asile et disposant du droit de se maintenir sur le territoire

JE M'INSCRIS POUR LA PREMIERE FOIS

ETAPE 1 : SE PRESENTER AUX TESTS

Les tests que vous allez passer permettent de déterminer votre niveau de français et de vous intégrer dans un groupe de niveau adapté (débutant à avancé).

* **Test écrit:** le 6 septembre 2021 pour tous, à 13h30, Grand Amphi

* **Test ELAO :** date indiquée sur votre convocation

* **Résultats des tests et affichage:** lundi 13 septembre 2021 à 14h, au 3ème étage du bâtiment Erasme, en face de porte LA390

⇒ *Si votre nom ne figure pas sur les listes, merci de le signaler à l'accueil du DEFLE.*

ETAPE 2 : EFFECTUER SON INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (IP)

Après le test écrit et le test sur ordinateur, les résultats des tests seront affichés et vous indiqueront dans quelle année de DU vous êtes admis et dans quel groupe vous êtes affectés.

Vous devez ensuite vous présenter à la réunion pédagogique organisée par votre année de DU en fonction de votre résultat. La présence est **obligatoire**.

- **Etudiants inscrits en année 4 :** mardi 14 septembre 2021 à 14h - Amphi C (Galerie des amphis)
- **Etudiants inscrits en année 3 :** mardi 14 septembre 2021 à 9h30 - Amphi A (Galerie des amphis)
- **Etudiants inscrits en année 5 :** mercredi 15 septembre 2021 à 10h - Amphi C (Galerie des amphis)
- **Etudiants inscrits en année 2 :** jeudi 16 septembre 2021 à 9h30 - Amphi C (Galerie des amphis)
- **Etudiants inscrits en année 1 :** jeudi 16 septembre 2021 à 14h - Amphi C (Galerie des amphis)

⇒ Pendant ces réunions:

- Vous effectuerez votre inscription pédagogique
- Vous obtiendrez un **dossier d'inscription administrative** avec la date de rendez-vous pour effectuer votre inscription administrative au Pôle des étudiants étrangers (AR108, bâtiment de l'ARCHE)

ETAPE 3 : JE M'ACQUITTE DE LA CVEC

⇒ Voir démarches page 2

ETAPE 4 : SE PRESENTER AU RENDEZ-VOUS DE L'INSCRIPTION ADMINISTRATIVE (IA)

Les inscriptions administratives débuteront **courant septembre 2021**. Le rendez-vous individuel précis vous sera donné le jour des réunions pédagogiques.

Le jour de votre IA, vous devrez présenter les pièces suivantes :

- Le dossier d'inscription complété
- **L'original de votre diplôme permettant l'accès à l'université dans votre pays** (diplôme de fin d'études secondaires + concours d'entrée si nécessaire dans votre pays). Ces documents devront être accompagnés de leur traduction en français établie par un traducteur assermenté
- L'attestation de la CVEC (voir page 2)

Information montant : les frais d'inscriptions s'élèvent à 370 euros pour l'année universitaire actuelle 2021-2022

JE ME REINSCRIS AU DEFLE

ETAPE 1 : JE M'ACQUITTE DE LA CVEC

⇒ Voir les démarches page 2

ETAPE 2 : JE ME REINSCRIS EN LIGNE SUR APOWEB (JE REDOUBLE OU JE PASSE EN ANNEE SUPERIEURE)

ACCUEIL // NOS FORMATIONS // |

ACCUEIL

LE DEFLE

NOS FORMATIONS

Nos diplômes d'Université

Organisation des diplômes

Candidater aux DU et
s'inscrire pour la 1ère fois

Se réinscrire ←

S'inscrire en option UT2]

Reconnaissance des DUEF
pour l'accès à l'université

Toutes les démarches détaillées sont indiquées sur le site du DEFLE/ <http://defle.univ-tlse2.fr> :

Rubrique « Nos formations » > Nos diplômes d'université > Se réinscrire

Assistance

Si vous rencontrez des problèmes informatiques, contactez l'assistance : apoweb@univ-tlse2.fr

ETAPE 3 : JE VAIS A MON RENDEZ-VOUS SUR LE CAMPUS POUR EFFECTUER MON INSCRIPTION PEDAGOGIQUE (IP)

La présence est **obligatoire**. Quelle que soit votre situation, vous devrez vous rendre à l'UT2J (selon le RDV qui vous est fixé) pour effectuer votre inscription pédagogique (choix des unités d'enseignement) et pour obtenir votre carte d'étudiant.

ETAPE 4 : JE PARTICIPE A LA REUNION PEDAGOGIQUE ORGANISEE PAR MON ANNEE DE DU DANS LAQUELLE JE M'INSCRIS

- **Etudiants inscrits en année 4** : mardi 14 septembre 2021 à 14h - Amphi C (Galerie des amphis)
- **Etudiants inscrits en année 3** : mardi 14 septembre 2021 à 9h30 - Amphi A (Galerie des amphis)
- **Etudiants inscrits en année 5** : mercredi 15 septembre 2021 à 10h - Amphi C (Galerie des amphis)
- **Etudiants inscrits en année 2** : jeudi 16 septembre 2021 à 9h30 - Amphi C (Galerie des amphis)
- **Etudiants inscrits en année 1** : jeudi 16 septembre 2021 à 14h - Amphi C (Galerie des amphis)

LE CALENDRIER UNIVERSITAIRE

ANNEE UNIVERSITAIRE 2021-2022

1^{er} semestre

du 20 septembre 2021 au 16 janvier 2022²

- **Suspension des activités pédagogiques :**
 - Du 30 octobre 2021 au soir au 08 novembre 2021 au matin
 - Du 18 décembre 2021 au soir au 03 janvier 2022 au matin
- **Fermeture administrative⁴ :**
 - Du 18 décembre 2021 au soir au 03 janvier 2022 au matin
- **Examens semestre 1³ :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)
 - Du 03 janvier 2022 au 15 janvier 2022

2^{ème} semestre

du 17 janvier 2022 au 16 mai 2022²

- **Suspension des activités pédagogiques :**
 - Du 26 février 2022 au soir au 07 mars 2022 au matin
 - Du 23 avril 2022 au soir au 09 mai 2022 au matin
 - Du 25 mai 2022 au soir au 30 mai 2022 au matin
- **Fermeture administrative⁴ :**
 - Du 26 février 2022 au soir au 07 mars 2022 au matin
 - Du 23 avril 2022 au soir au 09 mai 2022 au matin
 - Du 25 mai 2022 au soir au 30 mai 2022 au matin
- **Examens semestre 2³ :** (contrôle terminal et épreuves finales du contrôle continu)
 - Du 19 au 23 avril 2022 et du 09 au 16 mai 2022

Session 2

(semestres 1 et 2 – contrôle continu et contrôle terminal)

du 30 mai 2022 au 25 juin 2022²

- **Dispositif de soutien :** du 30 mai 2022 au 11 juin 2022
- **Examens session 2³ :** du 13 juin 2022 au 25 juin 2022

Source : calendrier universitaire **UT2J** disponible en téléchargement sur le site

PERIODES DE MODIFICATION D'INSCRIPTION PEDAGOGIQUE

- **Premier semestre :** entre le 4 octobre 2021 et le 7 octobre 2021
- **Second semestre :** entre le 4 janvier 2022 au 7 janvier 2022

⇒ Ces dates sont indiquées **en bas de page de votre fiche IP.**

PUBLICATION DES EMPLOIS DU TEMPS

- Les emplois du temps du **semestre 1** seront publiés **vers le 17 septembre 2021**. Vous devrez consulter l'emploi du temps de votre année de DU et de votre groupe d'affectation.
- Les emplois du temps du **semestre 2** seront publiés en **janvier 2022**.
- Ils sont aussi affichés au 3ème étage du bâtiment Erasme, à côté de la porte LA390.


ACCUEIL

LE DEFLE

NOS FORMATIONS

Ils sont aussi publiés sur le site du DEFLE : <http://defle.univ-tlse2.fr> :
Rubrique « Nos formations » > Nos diplômes d'université >
Organisation des diplômes d'université

Nos diplômes d'Université

Organisation des diplômes 

Candidater aux DU et
s'inscrire pour la 1ère fois

Se réinscrire

S'inscrire en option UT2J

Reconnaissance des DUEF
pour l'accès à l'université

Master Etudes Françaises et Francophones

Organisation du Master

Candidater au Master

S'inscrire en Master

Etudiants en mobilité

Contacts

RENTREE UNIVERSITAIRE

La rentrée en cours s'effectue **à partir du lundi 20 septembre** selon votre emploi du temps.

LES EXAMENS

LES MODALITES DE CONTROLE DES CONNAISSANCES

- **Affichage** : Les modalités d'examens seront affichées au 3ème étage du bâtiment Erasme, à côté de la porte LA390
- **Date de publication** : 1 mois après le début des cours

LE CALENDRIER DES EXAMENS PAR MATIERE

- **Affichage** : Les calendriers des examens par année de DU et par matière seront affichées au 3ème étage du bâtiment Erasme, à côté de la porte LA390.
- **Date de publication** : 1 mois avant chaque session d'examens (*voir les périodes d'examens sur le calendrier universitaire en page 7*)

Important : Aucune convocation ne sera envoyée aux étudiants

PUBLICATION SUR LE SITE INTERNET DU DEFLE

ACCUEIL

LE DEFLE

NOS FORMATIONS

Nos diplômes d'Université

Organisation des diplômes

Candidater aux DU et
s'inscrire pour la 1ère fois

Se réinscrire

S'inscrire en option UT2]

Reconnaissance des DUEF
pour l'accès à l'université

**Master Etudes Françaises et
Francophones**

Organisation du Master

Candidater au Master

S'inscrire en Master

Etudiants en mobilité

Contacts

Les modalités de contrôles et les calendriers des examens seront aussi publiés sur le site du DEFLE: <http://defle.univ-tlse2.fr>

Rubrique « Nos formations » > Nos diplômes d'université >

Organisation des diplômes d'université

SE CONNECTER A L'ENT

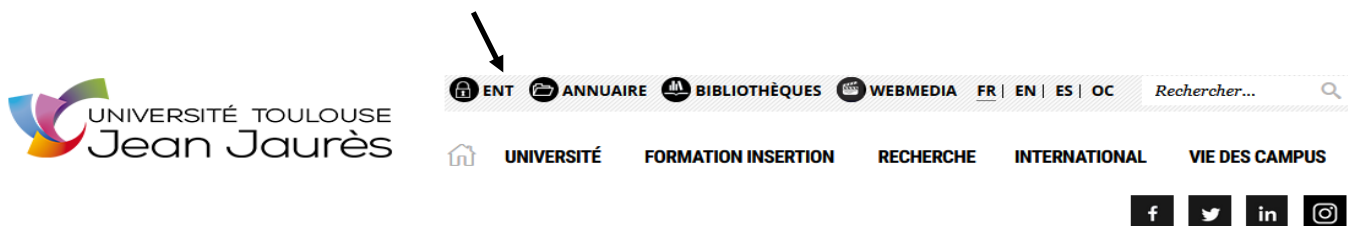
L'ENT, A QUOI ÇA SERT ?

- Chaque étudiant a accès à son Espace Numérique de Travail (ENT) et à la plateforme pédagogique IRIS à partir du moment où il est inscrit administrativement.
- Ces outils sont indispensables à vos études. Ils rassemblent des informations pédagogiques, les accès à vos cours, à votre dossier administratif. Vous pouvez y télécharger vos relevés de notes, votre certificat de scolarité etc.). **Ces documents vous serviront dans vos démarches auprès de la préfecture.**

ETAPE 1 : ADRESSE MAIL ETUDIANT

- Au moment de votre inscription administrative, vous obtenez une adresse mail étudiant sur ce modèle prenom.nom@univ-tlse2.fr que vous devez utiliser pour toute correspondance avec les enseignants et l'administration.
- **L'université utilisera exclusivement cette adresse pour toute communication.** Vous devez donc absolument activer votre ENT en vous rendant sur le site de l'UT2J : www.univ-tlse2.fr

ETAPE 2 : CLIQUER SUR ENT



ETAPE 3 : J'ACTIVE MON COMPTE

Se connecter à l'ENT



[J'active mon compte](#)
Première connexion à l'ENT

- Votre **nom d'utilisateur** est votre **prénom.nom** donné lors de votre inscription administrative à saisir en minuscule et sans accent. Pour les noms ou prénoms composés, il faut mettre un - entre les deux. Vous pouvez aussi renseigner votre **numéro d'étudiant** donné lors de l'inscription administrative.
- Votre **mot de passe** est votre numéro INE. Il figure sur votre carte d'étudiant ou le certificat de scolarité (ne pas confondre avec le numéro étudiant). Le numéro INE comporte des chiffres et des lettres. Vous pourrez ensuite changer votre mot de passe.
- **Si vous êtes déjà inscrits à l'UT2J**, vous avez déjà un compte ENT. Il n'est pas nécessaire d'en activer un nouveau.
- **QUI CONTACTER EN CAS DE PROBLEME TECHNIQUE ?**

Problème ENT: sosent@univ-tlse2.fr

Problème IRIS : iris@univ-tlse2.fr

Virginie CONCA – UFR LLCE - DEFLE

EXONERATION DES DROITS D'INSCRIPTION

➤ **Primo-arrivants (exonérations de droits pour les réfugiés, demandeurs d'asile etc.)**

Vous devez vous présenter le plus tôt possible à la Division de la Vie Etudiante, pôle des étudiants étrangers : Bureau AR108, bâtiment de l'Arche OU dive-pas@univ-tlse2.fr

➤ **Etudiants qui se réinscrivent (exonérations sur critères sociaux et de droit - réfugiés, demandeurs d'asile etc)**

- Accéder à la page internet du Pôle des Affaires sociales pour consulter les critères d'accès à une exonération sociale et télécharger un dossier de demande : <http://www.univ-tlse2.fr> > Vie des campus > Santé et sociale > Droits d'inscriptions, exonérations, remboursement
- Envoyer votre dossier de demande d'exonération par mail à :
 - Exonérations de droit (réfugiés, demandeurs d'asile etc.) : affaires-sociales.llce@univ-tlse2.fr
 - Exonérations sur critères sociaux : dive-pas@univ-tlse2.fr

SECURITE SOCIALE

▪ Toutes les informations concernant la sécurité sociale sont sur le site de l'université Jean Jaurès : <http://www.univ-tlse2.fr> > Vie des campus > Santé et sociale > La protection sociale

- **Les étudiants étrangers primo-arrivants ou d'une collectivité d'Outre-mer** doivent veiller à créer (ou mettre à jour) leur espace personnel d'assurance maladie en ligne : <https://etudiant-etranger.ameli.fr/#/>

AIDE SOCIALE

Informations sur les aides de l'université, le soutien psychologique aux étudiants : <http://www.univ-tlse2.fr>

> **Vie des campus > Santé et social**



En bref

Les campus UT2J

Arts et Culture

Sport

Santé et Social ←

Vie pratique

Vie étudiante

Services numériques

VIE PRATIQUE

Informations pour se loger, se restaurer, travailler à l'université etc.: <http://www.univ-tlse2.fr> > **Vie des campus** > **Vie pratique**

 Jean Jaurès



UNIVERSITÉ

FORMATION INSERTION

RECHERCHE

INTERNATIONAL

VIE DES CAMPUS



En bref

Les campus UT2J

Arts et Culture

Sport

Santé et Social

Vie pratique

Vie étudiante

Services numériques

Sur le site du DEFLE, rubrique LE DEFLE > Les enseignants

ACCUEIL // LE DEFLE // LES ENSEIGNANTS

ACCUEIL

LE DEFLE

Présentation

Les enseignants

L'administration

Projets pédagogiques et réalisations

Les enseignants



L'équipe pédagogique du DEFLE est constituée d'universitaires ayant une grande expérience de l'enseignement du français aux étrangers, tant dans sa dimension linguistique que culturelle.

Pour chaque année d'étude, un(e) à deux enseignant(e)s se chargent de l'organisation du déroulement des cours et des aspects pédagogiques (emplois du temps, groupes, sessions d'examens, suivi pédagogique et maquettes...) et du lien avec les étudiants.

Voici la liste des enseignant(e)s responsables d'années :

Année 1 : Luce LOPEZ et Peggy VAROIT

Année 2 : David DUCROS et Cecile BERICHEL

Année 3 : Anne LE GROIGNEC et Charlotte ALAZARD-GUIU

Année 4 : Valérie RUIZ

Année 5 : Chantal DOMPMARTIN

Master Etudes Françaises et Francophones : Cecilia GUNNARSSON et Inès SADDOUR

Les fiches et les contacts de tous les enseignant(e)s titulaires au DEFLE sont accessible via ce lien : [Contacter les enseignants](#)



Virginie CONCA, responsable administrative du DEFLE

Contact mail : virginie.conca@univ-tlse2.fr

Tel : +33 (0) 5 61 45 10

Bureau au DEFLE : Bureau LA161—Bâtiment Erasme

Catherine BLAZY, gestionnaire administrative des Diplômes d'université

Contact mail : defle@univ-tlse2.fr

Pour toute communication, merci de bien vouloir indiquer votre numéro étudiant pour ainsi que vos noms prénoms sous lesquels vous vous êtes inscrits lors de votre inscription administrative

Tel : +33 (0) 5 61 42 38

Bureau au DEFLE : Bureau LA160—Bâtiment Erasme

Horaires d'ouvertures : lundi et mardi : 13h30-16h00 / mercredi , jeudi et vendredi : 9h00-11h30

Véronique LOMBARD-WAFFLER, gestionnaire du Master E2F et des certifications (TCF et DELF-DALF)

Contact mail : master.e2f@univ-tlse2.fr ou certification-fle@univ-tlse2.fr

Tel : +33 (0) 5 61 46 94

Bureau au DEFLE : Bureau LA169—Bâtiment Erasme

Horaires d'ouvertures : lundi et mardi: 13h30-15h30 / mercredi / 8h30-11h30 / vendredi : 9h00-11h00

Claire PEGLI, gestionnaire des programmes internationaux (université d'été)

Contact mail : etedefle@univ-tlse2.fr

Tel : +33 (0) 5 61 46 32

Bureau au DEFLE : Bureau LA159—Bâtiment Erasme

Horaires d'ouvertures : Du lundi au vendredi : 8h00-12h00 et 13h00-16h00 sauf le mercredi après-midi

Retrouver les contacts sur le site du DEFLE > Le DEFLE > L'administration

Site web du DEFLE : <https://defle.univ-tlse2.fr/>